

DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROUEN
VILLE DE GRAND QUEVILLY
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2021
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 3 décembre 2021.

PRESENTS : Nicolas ROULY, Carole ARSENE, Daniel ASSE, Isabelle BERENGER, Didier BOUTEILLER, Jason COLLEATTE, Cécilia D'ASTORG, Françoise DECAUX-TOUGARD, Tacko DIALLO, Carol DUBOIS, Loïc DUBREIL, Christine DUNET, Essaïd EZABORI, Christelle FERON, Romuald FONTAINE, Eve FROGER, Stanislas GRYSZATA, Barbara GUILLEMIN, Alain LANOE, Philippe LECOMPTE, Aurélie LEFRANCOIS ET TAHER, Patricia LEGROS, Marie-Louise MAILLE, Corinne MAILLET, Roland MARUT, Bruno PREPOLESKI, Valérie QUINIO, Sylvie RIDEL, Lionel ROSAY, Loïc SEGALEN, Karim TERNATI, François TORRETON, Anne VORANGER.

EXCUSES : Aurélien LEROY, Rachida TLICH

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jason COLLEATTE, Conseiller Municipal, assisté de Mme CLAIN, Juriste.

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Nombre de Présents : 33

Nombre de Votants : 35 (2 pouvoirs).

BUDGETS PRIMITIFS : VILLE – CLOS DU PERE JULES – EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal,

- Ayant entendu le rapport de Madame Christine DUNET, Adjointe au Maire,

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-1612-1 et suivants,
- L'instruction comptable et budgétaire M57,
- L'avis favorable de la 4^e commission,

CONSIDERANT :

- Qu'il y a lieu de procéder au vote du Budget Primitif pour 2022,

APRES EN AVOIR DELIBERE :

A la majorité absolue (32 votes pour ; 3 votes contre ; 0 abstention) :

- Adopte par chapitres budgétaires ces projets de budgets et autoriser le versement des subventions répertoriées en annexe :

BUDGET PRIMITIF 2022 DE LA VILLE :

LIBELLE	MONTANT
SECTION DE FONCTIONNEMENT :	
<u>DEPENSES</u>	
011 Charges à caractère général	7 650 294 €
012 Charges de personnel & frais assimilés	20 219 552 €
65 Autres charges de gestion courante	4 779 219 €
66 Charges financières	27 075 €
67 Charges spécifiques	5 000 €
023 Virement à la section d'investissement	1 035 €
042 Opération d'ordre de transferts entre sections	3 627 939 €
DEPENSES DE L'EXERCICE	36 310 114 €

<u>RECETTES</u>	
013 Atténuation de charges	100 000 €
70 Produits des services, du domaine & ventes diverses	1 613 602 €
73 Impôts & taxes	7 615 668 €
731 Fiscalité locale	14 064 962 €
74 Dotations, subventions & participations	11 458 944 €
75 Autres produits de gestion courante	627 781 €
76 Produits financiers	46 075 €
77 Produits spécifiques	20 000 €
042 Opération d'ordre de transferts entre sections	763 082 €
RECETTES DE L'EXERCICE	36 310 114 €

LIBELLE	MONTANT
SECTION D'INVESTISSEMENT :	
<u>DEPENSES</u>	
<u>* Dépenses d'équipement :</u>	
20 Immobilisations incorporelles	293 500 €
204 Subventions d'équipement versées	620 000 €
21 Immobilisations corporelles	1 656 600 €
23 Immobilisations en cours	6 956 000 €
<u>* Dépenses des opérations financières :</u>	
16 Emprunts & dettes assimilées	260 768 €
<u>* Dépenses d'ordre :</u>	
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	763 082 €

041 Opérations patrimoniales	150 000 €
DEPENSES DE L'EXERCICE	10 699 950 €
<u>RECETTES</u>	
* Recettes d'équipement :	
13 Subventions d'investissement	1 162 250 €
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 753 998 €
* Recettes des opérations financières :	
10 Dotations, fonds divers & réserves	920 000 €
165 Dépôts et cautionnements reçus	6 000 €
27 Autres immobilisations financières	221 528 €
024 Produits des cessions	1 857 200 €
* Recettes d'ordre :	
021 Virement de la section de fonctionnement	1 035 €
040 Opération d'ordre de transferts entre sections	3 627 939 €
041 Opérations patrimoniales	150 000 €
RECETTES DE L'EXERCICE	10 699 950 €

BUDGET PRIMITIF 2022 DU LOTISSEMENT DU CLOS DU PERE JULES :

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT :		
011 Charges à caractère général	1 973 000,00 €	

70 Produits des services du domaine et ventes		1 360 000,00 €
Opération d'ordre de transferts entre 042 sections	1 360 000,00 €	1 973 000,00 €
043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section	26 500,00 €	26 500,00 €
Total Section de Fonctionnement	3 359 500,00 €	3 359 500,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :		
Opération d'ordre de transferts entre 040 sections	1 973 000,00 €	1 360 000,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00 €	613 000,00 €
Total Section d' Investissement	1 973 000,00 €	1 973 000,00 €
TOTAUX	5 332 500,00 €	5 332 500,00 €

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour extrait conforme.

POUR LE MAIRE

L'Adjointe déléguée

Christine DUNET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation déposé au Greffe du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave FLAUBERT, 76000 ROUEN dans les deux mois suivant sa notification ou le début de son affichage.